

TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANCE EXTERNE

REALISATION DE 2 VIDEOS DOCUMENTAIRES ET PHOTOS POUR LE PROJET « CONTRIBUTER À LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE DANS 05 PAYS D'AFRIQUE EN AMÉLIORANT LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE LA SOUS NUTRITION, EN DÉVELOPPANT DES ACTIONS PRÉVENTIVES ET EN PROPOSANT DES POLITIQUES PUBLIQUES ADÉQUATES »

Mission	Mission République Centrafricaine Action contre la Faim
Projet	<p>Confluences</p> <p>Convention de Partenariat Pluriannuelle (CPP)</p> <p>« CONTRIBUTER à la sécurité nutritionnelle dans 05 pays d'Afrique en améliorant la prise en charge des victimes de la sous nutrition, en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates »</p>
Code projet	E4C
Durée projet	01/07/2018 au 30/06/2022 (48 mois)
Point focal mission	Adjointe Directeur Pays aux Programmes / Chef de Projet Confluences
Conditions	<p>Le forfait alloué à cette consultance comprend les coûts professionnels, administratifs du Consultant local. Le/la consultant.e sera responsable d'organiser son temps de consultance pour tenir dans la période indiquée.</p> <p>Conditions de paiement : 50% au démarrage et 50% lors du livrable : Paiement par transfert bancaire – Un RIB devra être fourni par le prestataire</p>

Mai/juin 2022
RCA/Bangui

Table des matières

TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANCE EXTERNE.....	1
I- CONTEXTE DANS LAQUELLE S’INSCRIT LA CONSULTANCE	3
1.1. CONTEXTE GENERAL DU PROJET	3
1.2. PROJET DANS LEQUEL S’INSCRIT LA REALISATION DU FILM DOCUMENTAIRE	3
II- ATTENTES DE LA CONSULTANCE EXTERNE	4
2.1. OBJECTIF DE LA CONSULTANCE EXTERNE	4
2.2. METHODOLOGIE DE LA CONSULTANCE EXTERNE	5
2.3. DEFINITION ET VALIDATION DES MESSAGES A FAIRE PASSER	5
2.4. LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT	6
III- PROFIL RECHERCHE	6
IV- ENGAGEMENTS D’ACTION CONTRE LA FAIM EN FAVEUR DU PRESTATAIRE.....	7
V- DOSSIER DE CANDIDATURE.....	7
VI- Evaluation des Offres	8
VII- PROCEDURE DE Soumission	8

I- CONTEXTE DANS LAQUELLE S'INSCRIT LA CONSULTANCE

1.1. CONTEXTE GENERAL DU PROJET

ACF développe une nouvelle culture de projet basée sur : 1) Le **partenariat** avec des organisations de la société civile des pays d'intervention, 2) Une plus forte valorisation de ses actions pour lutter contre la faim via un **continuum** de projets associant « opération-innovation-plaidoyer-communication » et pour modifier de façon durable les causes qui génèrent l'insécurité nutritionnelle. La stratégie d'intervention d'ACF est **multi sectorielle** incluant des volets techniques (nutrition, santé, eau, sécurité alimentaire...) et des campagnes de plaidoyer afin que les politiques publiques prennent mieux en compte la lutte contre la faim. A ce titre, ACF et ses partenaires interviendront via des coalitions pour témoigner et faire des propositions concrètes dans les forums nationaux et internationaux. Le projet concerne les 5 pays d'Afrique francophone suivants : Tchad, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Madagascar.

Objectif global : Contribuer à la sécurité nutritionnelle dans les 5 pays ciblés.

Indicateur(s) d'impact du projet : La diminution **de la prévalence** de la sous-nutrition chez les enfants de moins de 5 ans dans les zones concernées (soit 2 à 3 districts sanitaires par pays).

1.2. PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA REALISATION DU FILM DOCUMENTAIRE

La valeur ajoutée de la CPP est de permettre la mise en place d'une telle approche dans 5 pays d'Afrique francophone où ACF mène des projets opérationnels « socles » œuvrant à la prévention et la prise en charge de la sous-nutrition et où la CPP vient en opération « chapeau » sur les actions de plaidoyer et le renforcement de l'expertise technique.

La stratégie d'intervention d'ACF en matière de sécurité nutritionnelle repose sur une **approche multi sectorielle** incluant les volets : Nutrition-Santé (NS), Santé Mentale et Pratiques de Soins (SMPS), Eau-Assainissement-Hygiène (EAH), Sécurité Alimentaire et Moyen d'Existence (SAME) et Plaidoyer. Les équipes d'ACF France interviennent sur un ou plusieurs de ces volets dans les zones concernées par la CPP.

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : « Participer au développement « d'une voix puissante et légitime »

Résultat 1 : Un cadre de partenariat entre ACF et les OSC locales identifiées est élaboré/renforcé/appliqué pour la réussite du projet (tous les pays)

Résultat 2 : Des stratégies ou plans de plaidoyer/communication sont définis avec les partenaires (tous les pays plus international)

Résultat 3 : Un programme de mobilisation et d'échanges (ateliers, forums) permettant d'animer le plaidoyer/communication sur la sécurité nutritionnelle est réalisé (tous les pays plus international)

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Renforcer la qualité des diagnostics, de la mise en œuvre et du suivi réalisés par ACF et ses partenaires

Résultat 1 : Des plans d'actions pour une meilleure prise en charge et prévention des victimes de la sous-nutrition sont élaborés suite à une série de diagnostics participatifs, des études diverses et des réalisations pilotes

Résultat 2 : Une stratégie Suivi et Evaluation MEAL (monitoring, evaluation, accountability, learning) est développée par ACF et ses partenaires (tous les pays)

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Améliorer les compétences d'ACF, de ses partenaires et des populations

Résultat 1 : Le personnel de santé des services de santé où le projet lutte contre la sous nutrition ont accès à l'outil e-santé (Cameroun, Madagascar, Tchad)

Résultat 2 : Le personnel de santé bénéficie du programme « Mental Health Gap » (MhGap) (uniquement en Centrafrique)

Résultat 2 : Les Comités de Gestion (COGES) des SdS où le projet intervient ont accès à un plan détaillé et des réalisations pilotes pour l'aménagement et la gestion EAH dans les SdS (tous les pays)

Résultat 3 : Les communautés ont accès à des produits/services EAH via le développement d'une stratégie de WASH marketing (Madagascar)

Résultat 4 : Les partenaires d'ACF et les communautés ont accès à des formations de formateurs, des formations et des réalisations pilotes sur l'agro écologie, la conservation des sols et d'autres thématiques en lien avec la résilience, l'adaptation au changement climatique, l'épargne (VSLA), l'éducation nutritionnelle, les changements de comportements (tous les pays)

II- ATTENTES DE LA CONSULTANCE EXTERNE

2.1. OBJECTIF DE LA CONSULTANCE EXTERNE

L'objectif général de cette prestation de service est de réaliser deux (02) mini films documentaires et des photos sur les grands résultats obtenus dans le cadre du projet en images et l'impact des activités du programme mis en place par Action Contre la Faim avec le soutien financier de l'AFD sur la production de miel par CAPICO.

La première vidéo à produire portera essentiellement sur :

1. Les grandes réalisations du projet :
 - Les appuis aux partenaires et bénéficiaires tant à Bangui que dans les bases (Bossangoa-Bouar) ;
 - Les activités mises en œuvres par les partenaires et les équipes ACF ;
 - Valoriser les succès et défis du projet ;
 - Proposer les améliorations/recommandations pour la suite.

La deuxième vidéo portera sur :

1. L'appui à la Coopérative des Apiculteurs de l'Ouham (CAPICO) d'une part, afin de :
 - Comprendre l'histoire et la mission de cette coopérative ;
 - Rappeler l'appui fourni à CAPICO par ACF dans le cadre du projet Confluences ;
 - Faire un point sur les revenus mensuels de CAPICO avant et pendant le projet ;
 - Connaître les débouchés de la production de miel de CAPICO depuis son renforcement de capacités par ACF ;

- Les perspectives du groupement après le projet. Il sera question pour les dirigeants de CAPICO de se prononcer sur la continuité des activités en coopérative après le projet, les activités de mobilisation de ressources, la recherche de marchés ou d'acheteurs grossistes pour l'écoulement du miel.
2. L'appui au Centre de Formation Agricole et Rural (CFAR) d'autre part, afin de comprendre :
- L'histoire, la mission et la valeur ajoutée de ce centre ;
 - De quelles façons ACF l'a soutenu, notamment grâce au financement de l'AFD ;
 - Ses effets positifs sur l'agroécologie locale, tant du point de vue du renforcement de capacités des conseillers de proximité et des femmes formées par eux, que des techniques innovantes testées avec succès dans les champs-écoles paysans (ex : fertilisation des cultures d'oignons rouges à partir d'urine humaine).

2.2. METHODOLOGIE DE LA CONSULTANCE EXTERNE

Les films documentaires seront réalisés à Bangui, Bossangoa et Bouar. Il devra comporter à minima des plans des ruches de la CAPICO, des salles de classe du CFAR, des champs-écoles paysans créés par le CFAR et ACF, et des locaux d'ACF à Bossangoa (et éventuellement à Bangui).

ACF souhaiterait que les personnes interviewées soient :

- Le DP ou l'ADP-Programmes d'ACF (au choix) ;
- Le Chargé de Projet Confluences d'ACF ;
- Le(s) responsable(s) programme d'ACF à Bossangoa et Bouar (I3D) ;
- Un apiculteur membres de la CAPICO ;
- Un membre des comités de gestion des points d'eau de Bouar ;
- Un artisan réparateur ;
- Un membre du directoire ou des professeurs du CFAR ;
- Un conseiller de proximité formés au CFAR ;
- Deux femmes formées dans les champs-écoles paysans par les conseillers de proximité ;

La réalisation de la prestation visuelle comprendra 5 étapes :

1. Mise au point avec le prestataire retenu pour s'entendre sur le contenu de la vidéo à réaliser et la planification des préparatifs, du tournage et du montage de la vidéo ;
2. Réalisation des différentes interviews et prises de vues sur le terrain ;
3. Adaptation et validation du script par ACF avant le montage définitif ;
4. Montage du reportage ;
5. Présentation du reportage à ACF et ajustements si nécessaire.

2.3. DEFINITION ET VALIDATION DES MESSAGES A FAIRE PASSER

Puisque le projet Confluences vise à améliorer la sécurité nutritionnelle des ménages au travers d'activités structurantes ayant des effets sur le long terme, la vidéo produite devra parvenir à faire passer le message suivant : « En milieu rural ou semi-urbain, la dynamique communautaire et les initiatives locales constituent la clé pour renforcer la résilience des ménages vulnérables et lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en général. »

Pour faire passer ce message, le documentaire devra :

- Montrer les difficultés auxquelles les apiculteurs et les petits agriculteurs font face individuellement dans la production et la commercialisation de leurs produits, et les solutions collectives qu'ils/elles mettent en place pour surmonter ces difficultés.
- Donner la parole aux bénéficiaires du projet afin qu'ils/elles puissent donner leur vision de la situation et de l'appui reçu d'ACF et de l'AFD ;

- Mettre l'accent sur l'importance de la mobilisation collective (ex : constitution ou renforcement de groupements de producteurs, d'associations d'épargne villageoises) pour adresser durablement les causes de l'insécurité nutritionnelle dans leur quotidien.
- Insister sur l'interdépendance des différentes activités réalisées. Par exemple, le lien entre les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et les activités économiques développées par celles-ci et le rendement produit pourra être mis en avant. Le lien entre les formations délivrées par le CFAR et les résultats sur les producteurs ou agriculteurs.
- Souligner l'importance des dynamiques partenariales dans ce type de projet d'appui à la résilience, en mettant par exemple en avant le rôle joué par les services techniques de l'agriculture et de l'élevage.

Bien qu'elles incomberont au vidéaste, ACF devra lire les transcrits des interviews en amont et de signaler les passages à ne pas utiliser avant que le vidéaste ne fasse le montage. Les versions des montages devront être validées au fur et à mesure par ACF.

2.4. LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT

A la fin de la prestation, le prestataire s'engage à fournir à ACF une version du **reportage finalisée sans sous-titrage** et **le reportage finalisé** avec sous-titrage selon les paramètres suivants :

- **Langue** : français (sous-titrage si nécessaire possible si des personnes interviewées ne peuvent s'exprimer qu'en sango)
- **Format** : haute définition, sur clé USB/disque dur externe.
- **Durée** : 02 documentaire de 04 à 05 min chacun ;
- **Période de tournage** : juin/juillet 2022
- **Date-limite pour la remise définitive du documentaire à ACF** : 1^{er} août 2022
 - Environ 50 photos de qualité professionnelle, dûment éditées, avec légendes et métadonnées incluses : série de portraits qui accompagnent les témoignages de bénéficiaires/staff ACF, des photos de contexte ainsi que des photos de staffs ACF en action et des activités
 - B-roll des plans de contextes et l'intégralité des interviews filmées
-

III- PROFIL RECHERCHE

Le prestataire retenu devra avoir les qualifications et les compétences suivantes :

- Compétences avérées dans le domaine de la réalisation de vidéos/films documentaires ;
- Expérience de la réalisation de films sur le travail des ONG ou d'acteurs institutionnels ;
- Conscience des sensibilités culturelles et sociales existant sur les zones de tournage ;
- Capacité à fournir du matériel audiovisuel de qualité dans des délais serrés ;
- Maîtrise du français ;
- Capacité à se déplacer et à tourner dans des zones difficiles d'accès et aux conditions de sécurité et de confort complexes.

Tout au long de sa mission, le prestataire retenu devra s'engager à respecter scrupuleusement :

- Les principes et la charte d'ACF
- Les politiques de protection d'ACF
- Les consignes sécuritaires et sanitaires d'ACF
- La charte graphique d'ACF.

IV- ENGAGEMENTS D’ACTION CONTRE LA FAIM EN FAVEUR DU PRESTATAIRE

Pour définir, réunir et affiner le contenu de la vidéo, le prestataire retenu pourra compter sur l’appui et les orientations de nombreux staff ACF, au premier rang desquels :

- Le Responsable de Département Sécurité alimentaire et Moyens d’existence ;
- L’Adjointe au Directeur Pays pour les Programmes ;
- La Grants & Reporting Officer (en charge de la communication sur la mission) ;
- La Coordinatrice Terrain pour l’Ouham ;
- Les responsables du projet à Bangui et à Bossangoa ;

L’équipe ACF se chargera également de produire l’ordre de mission et d’obtenir les différentes autorisations administratives qui pourraient s’avérer nécessaires pour filmer la CAPICO, le CFAR et/ou les champs-écoles paysans à Bossangoa. Elle facilitera également l’accès du prestataire aux communautés bénéficiaires du projet Confluences.

Pour les questions administratives liées au contrat, le prestataire aura pour interlocuteur l’équipe Logistique, menée par M. Jude PEZOU, Responsable de Département Logistique : LOGCO@cf-actioncontrelafaim.org

V- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s à soumissionner doivent présenter un dossier de candidature comprenant :

UNE PROPOSITION ADMINISTRATIVE:

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Pays D’Action contre la Faim RCA
- Preuve d’enregistrement dans son pays d’origine

UNE PROPOSITION TECHNIQUE :

- Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les motivations de la candidature [1 page max] ;
- Commentaires et remarques sur les termes de référence ;
- Présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée [2 pages max] ;
- Calendrier indicatif et plan de travail pour la réalisation des activités de la consultance [1 page max] ;
- CV incluant les expériences acquises dans des études similaires et au moins 3 références.

UNE PROPOSITION FINANCIERE :

La proposition financière sera soumise sur la base de l’approche forfaitaire et devra indiquer :

- Le montant total / somme forfaitaire globale ; Afin d’aider ACF dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra également une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant les honoraires du/de la Consultant(e) (indemnités journalières x nombre de jours ouvrables prévus) ;

- Les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication.

VI- EVALUATION DES OFFRES

Les offres Administratives, Techniques et financières :

➤ **L'offre Administrative et Technique (60%) devra comporter :**

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Pays D'Action contre la Faim RCA
- Une preuve d'enregistrement du Soumissionnaire_ **Obligatoire**
- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence.
- Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, précisant de manière détaillée des moyens et matériels affectés à chacune de ces étapes; le consultant indiquera l'organisation qu'il compte mettre en œuvre pour respecter le délai d'exécution de l'évaluation ainsi que le nombre de réunions d'information/concertation qu'il prévoit.
- Un résumé de l'expérience passée du consultant dans les évaluations de projets avec des certificats à l'appui
- Les CV du personnel proposé.

➤ **L'offre Financière (40%) devra comporter :**

- Une offre Financière en HT (Hors Taxes) et TTC (Toutes Taxes Comprises)
- La validité de votre Offre (le minimum souhaité d'ACF est de 30 jours)
- Le Mode et la modalité de paiement

VII- PROCEDURE DE SOUMISSION

Tout Prestataire intéressé à cette demande de devis devra impérativement soumettre sa proposition en portant la référence : **CF_BGI_CONSULT_COM_001** simultanément aux adresses suivantes :

logco@cf-actioncontrelafaim.org

cpconfluence@cf-actioncontrelafaim.org

Ou les déposer dans les bureaux d'ACF Bangui.

La date limite de remise des offres est fixée au Mercredi 15 Juin 2022